

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/10/2025

Référence
2025-55

Objet de la délibération
Prix du Contrôle Assainissement Collectif

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
12	9	11

Date de la convocation
21/10/2025

Date d'affichage
21/10/2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Marners
Le : 04/11/2025

Et

Publication ou notification du :
04/11/2025

L'an 2025 et le 30 Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de BOURGOIN Pascal, Maire.

Présents : M. BOURGOIN Pascal, Maire, Mmes : GRIGNÉ Valérie, MOULIN Valérie, OUARDIRHI Roselyne, MM : BLOT Mickaël, CHAMPION Jean-François, DEMANGELLE Laurent, FAYOLLE Stéphane, GORGET Stéphane

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BARBIER Gwenaëlle à Mme MOULIN Valérie, M. FOUQUERAY Olivier à M. DEMANGELLE Laurent
Excusé(s) : Mme BRETON Patricia

A été nommé(e) secrétaire : M. FAYOLLE Stéphane

Objet : Prix du Contrôle Assainissement Collectif

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de fixer le tarif du contrôle de l'assainissement collectif, qui sera inscrit dans le règlement de service.

Monsieur le Maire précise qu'en attendant la formation du personnel communal, c'est la SAUR qui effectuera les contrôles.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents décide d'appliquer les tarifs suivants pour le contrôle de l'assainissement collectif :

- contrôle de conformité : 150.00 € ht
- contre visite : 90.00 € ht

Ces tarifs seront appliqués dès que le règlement de service sera mis en application.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 03/11/2025
Le Maire
Pascal BOURGOIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217200625-20251030-D55_30102025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2025
Publication : 04/11/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

